

Aviva Investors France Rapport ESG et Climat

Article 173 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative
à la transition énergétique pour la croissance verte

2020



*Pour l'investisseur d'aujourd'hui

For today's investor*







Sommaire

Présentation d'Aviva Investors France	4
Les engagements d'Aviva Investors France	5
La prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement	6
L'information à destination des clients	22
Liste des OPC concernés par la prise en compte des critères ESG	22
Les initiatives de place	25

1. Présentation d'Aviva Investors France

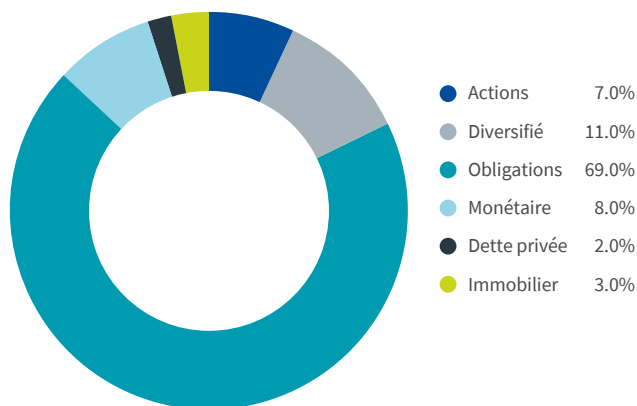
Aviva Investors France (AIF) est aujourd'hui le pôle d'expertise sur les classes d'actifs de la zone Euro au sein d'Aviva Investors, et gère 114,6 milliards d'euros à fin décembre 2020, répartis comme suit :

Investir de manière responsable n'est pas une mode. Pour nous, C'est une conviction d'investissement. En intégrant la responsabilité dans tous nos processus et produits d'investissement, nous visons à améliorer notre prise en compte des risques et nos performances d'investissement tout en contribuant à créer des solutions d'investissement plus durables et adaptées à l'avenir. En tant que gérant d'actifs, notre envergure et notre influence nous aident à conduire le changement nécessaire pour bâtir un avenir dans lequel nos clients pourront prendre leur retraite.

Aviva Investors France met à disposition de ses gérants des éléments d'analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) pour qu'ils puissent les prendre en compte dans leurs décisions d'investissement. Ainsi, tous nos fonds, dans toutes les classes d'actifs et zones géographiques, bénéficient d'une intégration ESG, notamment l'accès à la recherche ESG et le score ESG ou carbone du portefeuille.

L'expérience et la stabilité des équipes constituent la base de la valeur offerte à nos clients. L'intégration complète de ces équipes à notre modèle de gouvernance nous permet de faire bénéficier nos clients d'une expertise locale et internationale à laquelle sont intégrés de puissants outils et processus d'analyse ESG. Nous épaulons notre client privilégié Aviva France dans ses démarches d'Investissement Responsable notamment à travers la mise en application d'une feuille de route ESG ambitieuse qui est détaillée dans la troisième partie de ce document.

Graphique 1 : Répartition des actifs au sein du portefeuille d'Aviva Investors France en pourcentage



Source : Aviva Investors France au 31/12/2020

2. Les engagements d'Aviva Investors France

Aviva Investors France est un acteur engagé de longue date dans l'Investissement Responsable.

Notre stratégie mettant l'Investissement Responsable et la finance durable au cœur de nos préoccupations repose sur trois piliers :



Responsabilité intégrée

Nous prenons en compte systématiquement les facteurs ESG dans les décisions d'investissement, guidés par des informations qui vont au-delà du conventionnel. Nos gérants de portefeuille sont guidés par la recherche de prise de décision optimisant le résultat pour les clients, soutenus par une capacité ESG intégrée à nos processus d'investissement via nos équipes spécialisées.

Pour une meilleure prise en compte du risque



Pouvoir du changement

Nous utilisons l'engagement, le vote et les décisions d'investissement pour encourager une transition vers un avenir plus durable. Nous investissons, restons engagés et nous prenons l'initiative pour améliorer la durabilité de nos investissements.

Pour des investissements de qualité



Intelligence collective

Nous travaillons en partenariat avec clients, décideurs et régulateurs, en partageant nos connaissances et en collaborant pour bâtir un avenir plus durable pour nous tous. Nous nous engageons à réformer les marchés financiers et à donner à nos clients les moyens de faire des choix éclairés.

Pour une création de valeur durable

En inscrivant les considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance dans nos processus et produits d'investissement, nous visons d'une part à améliorer notre gestion des risques et nos performances d'investissement, et d'autre part à contribuer à la création de solutions d'investissement plus durables et adaptées aux réalités futures.

Nous plaçons la notion de responsabilité au cœur de notre activité et nous efforçons ainsi de produire des résultats durables pour nos clients et de générer de bonnes performances.

Aviva Investors publie sa stratégie de neutralité carbone pour les actifs réels

Aviva Investors Real Assets (AIRA) a formalisé une stratégie de neutralité carbone au cours de l'année 2020.

Plusieurs objectifs ont été fixés :

- Investir 2,5 milliards de livres sterling sur des projets d'infrastructure en énergies renouvelables d'ici 2025
- Augmenter la capacité de génération d'énergie renouvelable et low-carbon de 1.5GW d'ici 2025
- Fournir 1 milliard de livres sterling pour des prêts liés à des projets de transition climatique
- Créer au moins 50% de nouveaux produits durables ou à impact, intégrant des objectifs ESG/Climat

La déclinaison de ces objectifs au niveau d'Aviva Investors France sera faite en 2021.

Aviva Investors a également rejoint la Net-Zero Asset Managers Initiative.

3. La prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement

I. Intégrer l'ESG dans nos décisions d'investissement

Nous intégrons les facteurs ESG dans l'analyse des investissements et le processus de décision d'investissement. Ceci est réalisé de manière cohérente au sein de toutes les classes d'actifs conformément à nos politiques ESG. Toutes nos capacités répondent à un ensemble cohérent de points de preuve d'intégration.

Nous sommes convaincus que la décision d'investissement doit prendre en compte tous les risques qui peuvent influencer négativement la performance d'un investissement à long terme, qu'ils soient d'ordre ESG ou climatique.

Notre connaissance des questions et des tendances Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) nous aide à comprendre les risques susceptibles d'affecter nos investissements et à déceler les opportunités d'investissement.

Notre équipe globale, forte de 27 professionnels de l'Investissement Responsable, est en contact étroit avec les équipes d'investissement sur différents secteurs, thématiques ou classes d'actifs. Les facteurs ESG sont également au centre de notre processus d'investissement, par exemple via la prise en compte de l'analyse ESG dans nos notations des secteurs et des entreprises.

Les travaux de recherche ESG, tant qualitatifs que quantitatifs, sont intégrés dans nos processus d'investissement aux niveaux macroéconomique, thématique, sectoriel, comme au niveau des entreprises et des titres individuels. Nous disposons également d'outils quantitatifs internes qui nous aident à évaluer les risques ESG et climatiques liés à nos investissements. Les analystes ESG participent activement aux réunions d'investissement et d'engagement.

En combinant le score ESG quantitatif avec des analyses qualitatives et des données ESG actualisées intégrées au processus de recherche, nous nous assurons de renforcer la conviction des équipes de gestion dans leurs décisions d'achat ou de vente.

Ainsi, nous avons développé un ensemble cohérent de politiques et de pratiques d'Investissement Responsable pour garantir que notre approche ESG soit clairement comprise et mise en œuvre de manière efficace dans chaque classe d'actifs.

Analyse macroéconomique

Aviva Investors compile une vue d'ensemble, appelée « House View », sur une base trimestrielle, représentant notre jugement collectif sur l'environnement d'investissement actuel et futur - couvrant les risques, les thèmes et les perspectives du marché mondial. Elle tient compte des risques économiques, géopolitiques et ESG. Les principaux thèmes de notre « House View 2021 », publiée en décembre, comprenaient la reprise économique, une relance de la politique monétaire et les implications de la crise climatique.

Le processus de construction de la « House View » est collaboratif, s'appuyant sur les idées des professionnels de l'investissement et des analystes de l'ensemble de l'entreprise. Nous organisons un forum sur la « House View » deux fois par an au cours duquel les principales questions et arguments sont présentés, discutés et débattus. Des sessions approfondies avant le dernier forum ont notamment porté sur les risques et les opportunités liés au changement climatique.

Recherche thématique

L'identification des risques systémiques à long terme en matière de durabilité, tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et l'inégalité, est également soutenue par notre équipe de recherche thématique, qui a été créée en 2020 et est responsable de la recherche axée sur l'impact. L'équipe surveille les développements réglementaires, scientifiques, commerciaux et technologiques à travers trois piliers principaux – les personnes, la terre et le climat – et produit des recherches accessibles à toutes les équipes d'investissement.

La recherche se concentre non seulement sur l'amélioration de notre compréhension des risques pour les investissements, mais adopte également une approche d'impact, soulignant les impacts négatifs et positifs des entreprises sur le monde qui les entoure. Risque et impact sont étroitement liés – un impact négatif accru est susceptible d'augmenter le risque pour nos investissements.

Nous travaillons à une meilleure compréhension de l'impact de nos actifs sur la nature afin d'éviter, de réduire ou d'améliorer la gestion de notre impact négatif et d'augmenter notre impact positif. Parmi les exemples de 2020 figurent la recherche sur l'hydrogène, la pêche durable et la discrimination ethnique.

S'appuyant sur cette recherche, l'équipe engage un dialogue actif avec les sociétés dans lesquels nous investissons afin d'encourager des pratiques de contribution positive.

Obligations souveraines

S'agissant des obligations souveraines nous calculons des scores Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ainsi que la performance ESG globale de plus de 100 pays. Les scores varient entre zéro et dix (dix représentant la meilleure performance), et s'appuient sur 11 indicateurs clés. Ces indicateurs sont calculés à partir de plus de 400 données individuelles. Les notes quantitatives des titres souverains fournissent aux gérants de portefeuille une indication concrète qu'ils intègrent dans leur analyse des valorisations.

En complément des scores quantitatifs des pays, nos analystes ESG formulent des opinions qualitatives sur les progrès réalisés par les principaux émetteurs souverains. En assurant un suivi en temps réel des performances ESG de ces émetteurs, les analystes ont permis d'identifier les pays les plus susceptibles de voir leur score ESG réévalué (à la hausse ou à la baisse) et offrent de précieuses informations aux gérants de portefeuille. Ce travail d'analyse qualitative implique de passer en revue l'actualité des médias des différents pays, la recherche sell-side, la recherche menée par les ONG, les rapports des autorités et d'entretenir un dialogue avec un réseau d'experts.

Les analystes ESG proposent aussi des opinions ad-hoc sur des pays en dehors de leur périmètre d'analyse habituel pour contribuer aux décisions d'investissement de certains fonds.

Nous avons également développé une stratégie d'engagement avec les émetteurs souverains qui nous permettra d'avoir une idée plus fine de la trajectoire ESG des pays.

Emetteurs cotés : Actions et Obligations

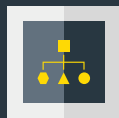
Aviva Investors France fournit des financements en actions et en dettes pour soutenir les entreprises sur les marchés mondiaux. Pour soutenir l'intégration des facteurs ESG dans le processus de prise de décision des équipes actions et crédit d'entreprises, nous pouvons nous appuyer sur une équipe d'analystes ESG qui suivent et évaluent les secteurs, les industries et les entreprises en utilisant des critères ESG internes.

Le contenu ESG produit est mis à la disposition des gérants de portefeuille et des équipes d'investissement par le biais de rapports officiels. Il est utilisé par les équipes Crédit Actions pour soutenir les décisions d'investissement (y compris l'analyse des investissements potentiels, le suivi des actifs et l'examen des désinvestissements potentiels). Il est également utilisé pour sensibiliser les équipes d'investissement aux thématiques ESG spécifiques au secteur, ainsi qu'aux initiatives d'engagement initiées auprès des entreprises et des clients.

Le contenu de la recherche est communiqué aux gérants de portefeuille et aux analystes par le biais de notes et de rapports publiés sur la plateforme de recherche interne d'Aviva Investors et via divers espaces de discussion dédiés aux investissements. Les analystes ESG contribuent également aux revues de portefeuilles menées par les gérants de portefeuille et les analystes spécialistes des diverses classes d'actifs. Les opportunités d'investissement sont évaluées au cas par cas et les sociétés, les industries ou les secteurs présentant des risques et opportunités ESG élevés font l'objet d'un examen et leur exposition doit être justifiée par les équipes de gestion de portefeuille.

Dans le cas spécifique des obligations d'entreprises, des analyses ad-hoc peuvent être menées par les équipes d'analystes crédit. Ce processus permet alors d'identifier les entreprises qui agissent sur ces risques et savent les transformer en opportunités.

La recherche ESG d'Aviva Investors



Rapports sectoriels

Documents didactiques pour l'analyse et le dialogue avec les entreprises sur les enjeux ESG, dans un secteur donné



Rapports relatifs aux industries

Rapports d'analyse des dynamiques des différentes industries permettant de distinguer les bons et les mauvais élèves sur les principaux indicateurs de performance ESG



Rapports relatifs aux entreprises

Évaluation de la performance ESG des entreprises (avec indication d'une notation ESG et de son évolution), des sujets de discussion et des controverses potentielles



Rapports ad hoc

- Réunions d'information sur des entreprises/secteurs
- Rencontres avec les entreprises
- Rapports sur des fonds (fonds Stewardship, CTF)

L'équipe Global Responsible Investment (GRI) contribue activement à l'évaluation ESG des secteurs et des entreprises à travers des notes de recherches et des activités d'engagement actionnarial. Le tableau de bord ESG (ou « ESG Heatmap ») est la pierre angulaire de l'intégration des critères ESG pour les actions obligations d'entreprises. Il agrège les notations des différents types de risques ESG de chaque contrepartie faisant partie de l'univers d'investissement. MSCI, une société spécialisée dans le développement d'outils d'aide aux investissements, utilise un ensemble d'informations mises à disposition par ces contreparties pour le calcul d'un score ESG, dont l'empreinte

carbone. Ces informations, ainsi qu'une note de qualité de la gouvernance d'entreprise et l'historique des votes exercés, sont ensuite intégrées à un algorithme propriétaire qui attribue à chaque contrepartie un score ESG final, appelée « Score AHA » (Aviva Heatmap Algorithm - AHA).

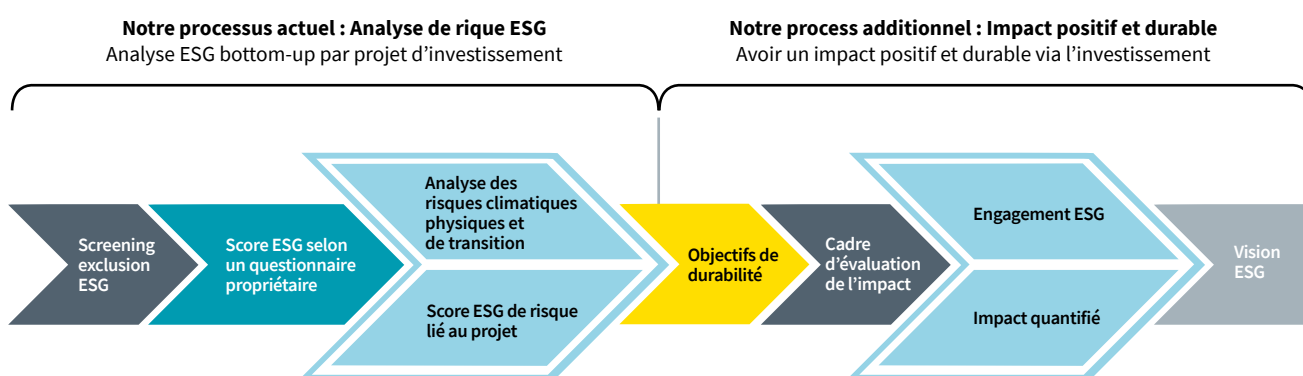
Ainsi, nous pouvons dresser un récapitulatif complet de l'impact des problématiques ESG sur les entreprises ou secteurs d'activité dans lesquels nous investissons.

Actifs réels

Pour les actifs réels gérés par Aviva Investors, la prise en compte des critères ESG se matérialise à travers une politique d'investissement responsable formalisée en 2019 et déployée en 2020 par l'équipe Aviva Investors Real Assets (AIRA).

Le nouveau processus d'Investissement Responsable pour les actifs réels s'applique pour tous les fonds gérés par Aviva Investors.

Graphique 2 : Processus d'Investissement Responsable d'Aviva Investors sur les actifs réels



• Actifs immobiliers

Le secteur immobilier est au cœur de multiples enjeux : lutte contre le changement climatique, santé et confort des occupants, accessibilité... L'effort sur ce secteur porte en priorité sur le stock de bâtiments existants, qui représentera la grande majorité du parc européen en 2050.¹ C'est pourquoi en tant qu'investisseur immobilier responsable, nous investissons à la fois dans :

- Des actifs modernes aux meilleurs standards ESG, qui sont au-dessus de la réglementation ou des benchmarks ;
- Et des actifs moins récents et sur lesquels nous mettons en œuvre une amélioration ESG au cours de leur détention.

Nous analysons ainsi dès l'acquisition la performance ESG des actifs, selon une méthodologie interne, et nous intégrons les éventuelles actions d'amélioration dans les business plans. Une fois entrés en gestion, nous activons tous les leviers possibles pour améliorer la performance ESG des immeubles, au niveau :

- Intrinsèque (ex : travaux d'isolation des toitures, relamping luminaires en LED, ...)
- Exploitation (ex : régulation horaire du chauffage, détection de présence éclairage, ...)
- Usage (ex : sensibilisation des occupants, guide écogestes, ...)

En tant que propriétaires, nous ne pouvons influencer seuls sur l'amélioration ESG des actifs. Nous travaillons ainsi en relation étroite avec nos parties prenantes sur chaque immeuble : locataires, exploitants et prestataires de travaux. Voici quelques exemples d'actions que nous mettons systématiquement en œuvre :

- Tous les développements et redéveloppements d'immeubles ont une certification environnementale HQE, BREEAM ou équivalent ;
- Tous les plans pluriannuels travaux intègrent des « green CAPEX », représentant des budgets travaux en exploitation qui améliorent la performance ESG ;
- Tous les baux tertiaires (bureaux, commerces, ...) font l'objet d'une annexe environnementale obligeant bailleur et preneur à échanger des informations ESG et travailler ensemble sur l'amélioration de la performance ESG.

Enfin, nous mesurons régulièrement l'évolution de la performance ESG des actifs immobiliers pour rendre compte de nos résultats dans les reportings.

1. Le taux de renouvellement du parc immobilier européen est d'environ 1% par an : https://ec.europa.eu/energy/topics/energy-efficiency/energy-efficient-buildings/renovation-wave_en

Certification environnementale du projet Pergolèse

En juillet 2020, nous avons annoncé le lancement de la commercialisation à la location des surfaces de bureaux d'un immeuble rue Pergolèse. Le projet est entièrement ancré dans une démarche d'excellence environnementale.

Dans ce cadre, nous visons cinq certifications environnementales de grande qualité :

1. HQE Bâtiment Durable niveau excellent
2. BREEAM New Construction niveau excellent
3. Effinergie +
4. Label Well en Shell&Core niveau Silver
5. Label WiredScore niveau Platinum

Nous souhaitons continuer à développer cette approche de certifications lors de constructions ou restructurations d'actifs immobiliers.

• Infrastructures durables

Pour répondre aux besoins en infrastructure des populations et des acteurs économiques, les prêteurs institutionnels ont un rôle important à jouer. En tant qu'investisseur de long-terme, Aviva Investors France prend systématiquement en compte les risques ESG dans ses financements d'infrastructures. Pour les couvrir, l'équipe dette infrastructure d'Aviva Investors France réalise, sur chaque opportunité, une évaluation ESG de l'actif sous-jacent (centrale éolienne ou solaire, réseau de chaleur, réseau ferré, autoroute...) et la manière dont il est géré. Cette méthodologie d'analyse interne, basée sur le référentiel international GRESB Infrastructure, prend en compte des critères tels que le système de gestion ESG de l'emprunteur, ses politiques et la performance environnementale et sociale de l'actif.

En particulier, Aviva Investors finance pour le compte de ses investisseurs des projets d'énergies renouvelables contribuant substantiellement à la lutte contre le changement climatique. Par exemple elle a participé en 2020 au refinancement vert (« green bond ») de projets éoliens (55 MW) et hydroélectriques (38,3 MW) dans les îles Canaries et en Galice, opérés par Ecoener.

• Dette privée d'entreprise

Au sein d'Aviva Investors France, nous pensons qu'il est possible d'avoir une influence positive sur le comportement des entreprises à travers l'investissement en dette. La démarche d'investissement en dette privée d'Aviva Investors France intègre donc pleinement les critères ESG. Pour tous les investissements, une analyse ESG intégrant un score est désormais intégrée à l'étape de due-diligence et fait l'objet d'un reporting dédié.

La stratégie ESG diffère cependant en fonction des fonds. Aviva Investors utilise l'outil de scoring ESG de Vigeo Eiris pour deux d'entre eux, dont Aviva Investors Relance Durable France, lancé en 2020. Le questionnaire Vigeo basé sur 100 questions nous permet d'avoir une première approche quantifiée sur la performance ESG de l'entreprise. Nous effectuons conjointement une due-diligence ESG approfondie de la société en cas de secteur ou société identifié à haut risque. Pour les autres fonds, nous utilisons un modèle de scoring ESG propriétaire.

L'année 2020 a également été marquée par le déploiement de mesures d'impact pour le fonds Aviva Investors Relance Durable France et l'émission de prêts « sustainability-linked » intégrant des covenants extra-financiers.²

2. Les covenants extra-financiers peuvent moduler à la hausse comme à la baisse le taux d'intérêt payé en fonction de l'atteinte ou non d'objectifs ESG déterminés en amont.



En 2020, Aviva Investors a financé le groupe industriel français pour un investissement de 30M€.

L'emprunt a été indexé sur deux indicateurs de performance environnementale et sociale à horizon 2027 :



Réduire la fréquence d'accidents de 10% à 4%



Augmenter la part de revenus générés par des produits vertueux de 7% à 70%

Si aucun de ces deux objectifs n'est atteint, l'entreprise devra payer 0,05% de plus que le taux d'intérêt nominal, et le verser à une ou plusieurs institutions caritatives.



II. Un actionariat actif via l'engagement, le vote et les réformes de marché

Nous usons de notre influence pour encourager les bonnes pratiques dans les entreprises et les projets dans lesquels nous investissons, pour mieux comprendre le risque d'investissement lié aux problématiques ESG et ainsi le réduire.

Notre équipe Global Responsible Investment (GRI) coordonne la totalité de nos activités d'engagement actionnarial ESG et exerce nos droits de vote. Elle échange régulièrement avec les équipes de gestion en France afin de confirmer les résolutions et les positions à tenir lors des assemblées générales.

Vote

L'activité de vote joue selon nous un rôle central dans le cadre de notre processus d'investissement et c'est pourquoi nous avons formalisé une politique de vote dès 1994. Cette politique est révisée annuellement afin de renforcer sa pertinence sur la base des informations recueillies lors des assemblées générales d'actionnaires. Soumise à la validation du Conseil d'Administration d'Aviva Investors et du Groupe Aviva, elle définit un certain nombre de principes de vote et notamment la manière dont le Groupe Aviva se positionne sur les problématiques ESG et climat des entreprises.

Par l'exercice des droits de vote, Aviva Investors encourage également une meilleure transparence des performances ESG des entreprises. Au cours de l'année 2020, Aviva Investors a voté lors de 6 457 assemblées d'actionnaires, dont 909 pour Aviva Investors France où les investissements sont davantage orientés vers des actifs obligataires. En tout, sur l'année 2020, 301 résolutions ont été mises à l'ordre du jour des assemblées générales à l'initiative des actionnaires eux-mêmes.

Si nous n'avons pas voté à certaines assemblées, c'est en raison des coûts supplémentaires associés aux procédures administratives et juridiques dans certaines juridictions, qui faisaient plus qu'annuler les avantages éventuels d'un vote pour nos clients.

Nous avons voté contre certaines propositions qui n'étaient pas dans l'intérêt de nos clients, lorsque nous avions des craintes concernant certains administrateurs, la stratégie, la supervision et le reporting ou, enfin, pour exprimer notre mécontentement face aux résultats décevants d'anciennes initiatives.

En 2020, 14 899 résolutions ont été votées pour le compte d'Aviva Investors France. Nous nous sommes abstenus ou avons voté contre 4 335 résolutions concernant les équipes de direction (31 %) et nous nous sommes abstenus ou avons voté contre 100 résolutions liées à des considérations climatiques.

Engagement

L'engagement de l'entreprise fait partie intégrante de la gestion des risques et des opportunités ESG au sein de nos portefeuilles. A titre individuel ou collectivement aux côtés d'autres investisseurs, Aviva Investors entretient également un dialogue actif avec les entreprises. Nous nous engageons auprès des entreprises pour les encourager à agir sur les problématiques environnementales, sociales et sociétales et, en particulier, sur les sujets liés à la gestion du risque climatique et la transition vers une économie bas carbone. Nous les incitons à améliorer leurs performances ESG et à adopter des meilleures stratégies et systèmes de gestion, afin de tirer profit des opportunités ESG et de gérer les risques afférents.

Au quotidien, les initiatives d'engagement consistent pour notre équipe GRI à organiser des réunions ou des appels téléphoniques avec des membres des conseils d'administration ou de la direction des entreprises. Le résultat de ces initiatives est consigné dans notre base de données, pris en compte lors des votes et intégré dans notre tableau de bord ESG. Pour les positions gérées de manière active, l'engagement est mené de concert entre les équipes GRI et les gérants ; les conclusions sont transmises à tous les gérants lors des réunions hebdomadaires.

Compte tenu des moyens nécessaires à ces initiatives, il est essentiel de se fixer des priorités. Grâce à notre tableau de bord ESG, nous sommes en mesure de cerner nos principales inquiétudes et d'identifier des éléments secondaires telle que la taille de notre position, les priorités thématiques, les priorités liées aux assemblées générales et les événements déclenchant des initiatives d'engagement ciblées. Nous mettons en place des plans d'engagement annuels, dont les progrès sont contrôlés et suivis régulièrement.

Au cours de l'année 2020, sur le périmètre d'Aviva Investors France, nous avons mené 955 initiatives d'engagement avec 644 sociétés sur les sujets ESG, indépendamment des votes, au travers de divers moyens (appels téléphoniques, réunions, consultations, lettres, etc.).

Traduire des engagements climatiques en plans d'actions

En 2020, Aviva Investors a identifié 30 entreprises responsables d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre dans les secteurs miniers, pétrole/gaz et électricité. Un programme d'engagement climatique a été mis en place vis-à-vis de ces entreprises autour de cinq piliers :

1. S'aligner sur l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 et s'engager dans le cadre de l'initiative Science Based Targets,
2. Intégrer des objectifs climatiques dans la stratégie d'entreprise et fixer des objectifs intermédiaires de transition,
3. Créer des incitations liées au climat pour les équipes de direction,
4. Rendre compte des progrès dans le cadre de la Taskforce for Climate-Related Financial Disclosure (TCFD),
5. Interdire le lobbying direct et indirect allant à l'encontre de l'Accord de Paris.

Aviva Investors effectue un suivi régulier des progrès réalisés et prendra des mesures correctives en cas d'incapacité des entreprises à répondre à ces enjeux climatiques, l'ultime sanction étant le désinvestissement.

Les premiers effets de ces programmes d'engagement se sont matérialisés au cours de l'année 2020.

Shell, Respol, Total, ENI, Equinor et Woodside Petroleum se sont engagés sur un objectif de neutralité carbone en 2050, et ont créé des mécanismes incitatifs basés sur l'atteinte d'objectifs intermédiaires.

Notre politique de vote et d'engagement est disponible sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable/policies-and-documents/>

Graphique 3 : Répartition des résolutions votées sur le périmètre Aviva Investors France lors des Assemblées Générales en 2020

	Nombre total de résolutions	Répartition des votes contre et abstention
Administrateurs	5547	33%
Rémunération	2133	43%
Commissaires aux comptes	751	20%
Emission de titres/de capital	1893	34%
Rapports et états financiers	699	10%
Transactions avec des parties liées	286	27%
Rachat/fusion/réorganisation	63	5%
Mesures anti-OPA	12	100%
Résolutions des actionnaires	301	42%
Autres	3214	16%

Source: Saleslogix, ISS et Aviva Investors France au 31/12/2020

Graphique 4 : Typologie de résolutions d'actionnaires

	Nombre total de résolutions	Nombre de votes positifs	% votes positifs
Résolutions d'actionnaires soutenues par le management	29	27	93%
Environnement	30	13	43%
Environnement et Social	11	11	100%
Social	52	46	88%
Gouvernance	147	68	46%
Divers	32	10	31%

Source: Saleslogix, ISS et Aviva Investors France au 31/12/2020

Graphique 5 : Sujets des engagements réalisés auprès des entreprises en 2020

	Nombre d'engagements	Nombre d'entreprises
Environnement	46	28
Social	151	87
Gouvernance	876	605
Changement Climatique	189	145
Stratégie	15	13

Source: Saleslogix et Aviva Investors France au 31/12/2020



III. Exemples d'engagement auprès de certaines entreprises en 2020

Royal Dutch Shell - amélioration des modalités de rémunération des dirigeants, après des années d'opposition

Nous avons pendant longtemps exprimé notre insatisfaction concernant les rémunérations excessives des dirigeants de RDS.

En raison de l'attribution de rémunérations variables à long terme très généreuses le directeur général avait droit à des primes équivalentes à 230 % de son salaire si des seuils de performance, peu exigeants, étaient atteints (par exemple, si la performance totale des actionnaires figurait parmi les 3 plus élevées sur un groupe de 5 entreprises du secteur).

La rémunération doit certes être adaptée à la taille, à l'envergure et à la complexité de l'entreprise, mais nous sommes opposés à des rémunérations élevées en cas de mauvaises performances.

Nous n'avons pas soutenu les modalités de rémunération des dirigeants de RDS depuis 2011.

Pendant cette période, nous avons dialogué avec l'entreprise et avons intensifié nos échanges en 2019 et 2020, en précisant à nouveau que nous nous opposerions aux rémunérations des administrateurs ne répondant pas favorablement à nos préoccupations.

Résultat

Après les changements positifs apportés aux modalités de rémunération en 2019, notamment la mise en place d'objectifs liés à la transition énergétique (dans le cadre des engagements Climat de l'entreprise), en 2020, RDS a considérablement réduit le montant global dédié aux rémunérations variables.

Concrètement, la prime versée en cas d'atteinte des objectifs et les rémunérations variables maximales à long terme ont été réduites, passant de 800 % à 600 % du salaire.

Nous avons également apprécié plusieurs changements structurels visant à renforcer l'alignement des rémunérations avec les intérêts des actionnaires.

C'est pourquoi nous avons soutenu le rapport de rémunération 2020.

Soutien à une résolution historique sur le climat de Mizuho Financial Group

Comptant parmi les principaux prêteurs aux entreprises du secteur du charbon, les banques japonaises sont vivement critiquées, leurs homologues internationaux ayant décidé de s'engager sur le financement de la transition vers une économie bas-carbone.

Alors que de plus en plus d'entreprises et de pays se tournent vers des sources d'énergie à faible intensité carbone, comme les énergies renouvelables, les centrales à charbon présentent un risque important d'obsolescence des actifs pour les entreprises et, par conséquent, pour leurs prêteurs.

Une résolution d'actionnaires a été déposée lors de l'assemblée générale annuelle de Mizuho en juin, qui demandait à la troisième banque japonaise de fournir une évaluation de ses risques climatiques et de faire connaître ses intentions pour assurer un alignement de ses investissements sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Il s'agissait de la toute première motion sur le climat soumise au vote des actionnaires d'une société cotée au Japon.

Bien que Mizuho ait modifié sa politique en avril pour interrompre ses financements de nouveaux projets énergétiques reposant sur le charbon, nous avons soutenu cette proposition de résolution afin d'assurer un suivi des décisions de la direction en vue d'améliorer la communication de ses enjeux liés au climat.

Résultat

Cette résolution sur le climat a recueilli près de 35 % des suffrages exprimés.

Bien que les deux tiers des votes requis n'aient pas été atteints, cette résolution témoigne du très fort soutien de la part des investisseurs en faveur de la transition vers une économie bas-carbone et d'un abandon du financement de l'activité charbonnière.

Le Premier ministre Yoshihide Suga ayant annoncé en octobre l'engagement du Japon à atteindre des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici 2050, nous anticipons une évolution de l'attitude du secteur privé face au changement climatique au Japon, ainsi qu'une pression accrue de la part des investisseurs et des autres parties prenantes pour que des changements interviennent plus rapidement.

C'est pourquoi nous avons soutenu le rapport de rémunération 2020.

Equinor abandonne ses projets de forage dans la Grande Baie australienne

Près d'un tiers des sites naturels du patrimoine mondial abritent une activité d'extraction minière, malgré la protection de tels sites prévue à la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Après avoir mené des initiatives couronnées de succès avec SOCO International, BP et Chevron, nous avons élargi notre périmètre d'engagement à l'activité de forage dans le sanctuaire marin de la Grande Baie australienne (Great Australian Bight).

Il ne s'agit pas d'un site du patrimoine mondial, mais il revêt une importance particulière compte tenu des risques élevés induits par le forage en eaux profondes et de la découverte de plus de 270 nouvelles espèces marines évoluant en eaux profondes.

Nous avons pris contact avec Equinor à plusieurs reprises en 2018, afin d'aborder l'importance marine exceptionnelle de la Baie, les conditions d'exploitation difficiles, la viabilité financière à long terme du projet et la cohérence d'un tel projet dans cette région au regard des différents messages d'Equinor sur son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Nous voulions en savoir plus sur sa modélisation de différents risques et scénarios ainsi que leurs impacts sur l'environnement et les activités de la société (par exemple, a-t-elle établi un scénario financier en cas de déversement majeur de pétrole dans la Baie ?)

Résultat

En février 2020, Equinor a fait savoir aux autorités qu'elle avait décidé de mettre un terme à son projet de 200 millions de dollars dans ce sanctuaire marin. Il s'agit de la troisième grande compagnie pétrolière à abandonner ses projets de forage dans cette zone, après BP et Chevron.

Ce retrait tient à une diminution de la viabilité commerciale du projet.

On peut aussi penser que la décision d'Equinor a également été influencée par les phénomènes des feux de forêt en Australie et par une sensibilisation accrue du grand public aux enjeux climatiques.

Les investisseurs activistes s'en prennent à Lagardère

La gouvernance de Lagardère est une préoccupation historique car un système hybride, entre société en commandite et société à responsabilité limitée, permet à Arnaud Lagardère d'en avoir le contrôle, alors que sa holding personnel, LCM, ne détient que 7 % du capital de Lagardère. Cette structure limite le degré de responsabilité du conseil de surveillance de Lagardère vis-à-vis des actionnaires minoritaires.

Après mûre réflexion, et après avoir pris contact avec Lagardère et Amber Capital, nous avons décidé de ne pas soutenir la composition du conseil d'administration proposée par ce dernier. Bien qu'elle ait été améliorée ces dernières années, nous identifions des risques importants liés à la structure de gouvernance, qui réduisent la capacité du conseil de surveillance. Cependant, la lutte de pouvoir que risquait d'engendrer un nouveau conseil d'administration avec M. Lagardère aurait encore plus perturbé l'entreprise lors d'une période difficile. Nous avons toutefois décidé de demander un positionnement plus clair à certains administrateurs et avons voté en faveur de deux révocations.

Résultat

Le fonds Amber Capital n'a pas réussi à obtenir un soutien de la majorité des actionnaires. La situation s'est encore compliquée avec l'annonce de la prise d'une nouvelle participation de 10 % par Vivendi, qui a été suivie par des prises de participation d'autres investisseurs dans des sociétés opérationnelles du groupe.

Vivendi et Amber Capital ont noué une alliance pour tenter d'obtenir une représentation au conseil d'administration, une démarche rejetée par le conseil d'administration et le tribunal de commerce de Paris. La visibilité limitée sur les objectifs finaux des parties impliquées et la complexité de la structure actionariale réduisent les droits des actionnaires minoritaires et les perspectives de création de valeur future.

IV. Leader ISR

Dans le cadre de notre stratégie de développement et en lien avec la volonté d'étendre la prise en compte des facteurs ESG dans les investissements, nous avons fait évoluer les principaux fonds de notre gamme vers des fonds ISR spécifiques. Nous avons ainsi développé une large gamme de fonds ISR permettant de couvrir l'ensemble des classes d'actifs, devenant ainsi un des leaders de l'offre ISR en France avec une sixième place en termes d'encours labellisés ISR.

Le label ISR français a été créé en 2016 avec le soutien du Ministère de l'Économie et des Finances. Il a pour but d'offrir aux épargnants une meilleure visibilité sur leurs investissements en garantissant la transparence des processus d'investissement des fonds labellisés et de la façon dont les critères ESG sont intégrés.

Les sociétés de gestion des fonds labellisés doivent :

- ✓ Avoir une méthodologie et des moyens d'analyse suffisants
- ✓ Tenir compte de l'analyse lors de la construction du portefeuille
- ✓ Définir des objectifs concernant les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises financées, et illustrer la réalisation de ces objectifs par le calcul d'indicateurs d'impact.

Depuis l'obtention du Label ISR en juillet 2017 pour nos deux premiers fonds, nous avons accéléré cette démarche depuis quelques années avec un montant total d'encours ISR de **13 milliards d'euros à fin 2020 et 18 fonds labellisés**, soit environ 11% des actifs gérés par Aviva Investors France.

Par ailleurs, dans le prolongement de notre stratégie en faveur de l'Investissement Responsable, 8 autres fonds ont obtenu le label public ISR français en au premier semestre 2021 pour un encours total ISR de 570 millions d'euros.

Le Label ISR accessible aux fonds immobiliers

En 2020, le référentiel du Label ISR a été étendu aux fonds immobiliers. Dans ce cadre, nous avons fixé comme objectif de labelliser plusieurs produits de notre gamme immobilier, dont l'OPCI Aviva Investors Experimmo.



Graphique 6 : Fonds ayant obtenu le Label ISR au 31/12/2020

OPC	Label	Type de fonds	Classe	Encours (M euros)	Approche ISR	Exclusion
AFER Diversifié Durable	Label ISR obtenu en 2017	ouvert	Diversifié	Approche ISR	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Monétaire ISR	Label ISR obtenu en 2017	ouvert	Taux	1700	Best-in-Universe	20% benchmark
Aviva Actions Europe ISR (nourricier)	Label ISR obtenu en 2018	ouvert	Actions	59	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Investors Valeurs Europe (maître)	Label ISR obtenu en 2018	ouvert	Actions	115	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Actions Euro ISR	Label ISR obtenu en 2018	ouvert	Actions	228	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Investors Actions Euro	Label ISR obtenu en 2018	ouvert	Actions	307	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Investors Small & Mid Caps Euro	Label ISR obtenu en 2018	ouvert	Actions	93	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Investors Euro Credit Bonds ISR	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Crédit	124	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Grandes Marques ISR	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Actions	253	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Investors Japon ISR	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Actions	587	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Croissance Durable ISR	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Diversifié	49	Thématique	20% secteur
AFER Action Euro ISR	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Actions	2194	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Monétaire ISR CT	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Taux	2846	Best-in-Universe	20% benchmark
Grandes Marques ISR M ³	Label ISR obtenu en 2019	ouvert	Actions	110	Best-in-Class	20% secteur
Aviva Repo	Label ISR obtenu en 2020	dédié	Taux	3258	Best-in-Universe	20% benchmark
Euro Valeur M ⁴	Label ISR obtenu en 2020	ouvert	Actions	627	Best-in-Class	20% secteur
UFF euro valeur 0-100 ISR	Label ISR obtenu en 2020	ouvert	Actions	36	Best-in-Class	20% secteur
UFF euro valeur 0-100 ISR A	Label ISR obtenu en 2020	ouvert	Actions	62	Best-in-Class	20% secteur

Source: Aviva Investors France au 31/12/2020

En conformité avec le pilier VI du référentiel du label public ISR, ces fonds font l'objet d'un rapport d'impact extra-financier qui inclut des indicateurs de performance environnementaux, sociaux, de gouvernance et de prise en compte du respect des droits humains à savoir. Nous avons fait le choix de suivre quatre indicateurs:

L'intensité carbone

Elle représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO₂), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour ce calcul, nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO₂.

Le pourcentage de femmes au conseil d'administration

Il représente le pourcentage moyen de femmes membres du Conseil d'Administration dans les sociétés en portefeuille.

Le pourcentage d'indépendance du conseil d'administration

Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration dans les sociétés du portefeuille.

Le pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies

Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Au-delà d'un exercice de transparence vis-à-vis du grand public, il s'agit également de disposer d'outils supplémentaires pour éclairer les décisions d'investissement.

3. Fonds en délégation de gestion financière

4. Fonds en délégation de gestion financière

V. Les Objectifs de Développement Durable de l'ONU comme thématique d'investissement

Fort de son engagement historique d'investisseur responsable, Aviva Investors France (AIF) développe une gamme de solutions visant à contribuer positivement aux Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies. En canalisant les flux de capitaux vers des entreprises qui favorisent l'émergence d'un monde durable et plus inclusif, AIF offre aussi à ses clients des solutions d'épargne qui font sens.



Sophie Rahm, Responsable ESG, et Baptiste Buisson, Directeur de la gestion des mandats, solutions et ESG d'Aviva Investors France nous en disent plus.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies ont été lancés en 2015. Pouvez-vous nous rappeler pourquoi ?

Baptiste Buisson : Les dirigeants de 197 pays des Nations Unies ont adopté en septembre 2015 les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer à tous la prospérité. Au nombre de 17, avec pour chacun plusieurs cibles d'amélioration, les ODD visent à inciter les États, le secteur public mais aussi le secteur privé, la société civile et chacun d'entre nous à agir en faveur d'un avenir durable. L'ambition est de taille : selon les Nations Unies, le financement pour atteindre les ODD d'ici à 2030 est estimé à 2500 milliards de dollars par an uniquement dans les pays en développement.

Quel est le rôle de l'industrie de la gestion d'actifs ?

BB : Il reste encore beaucoup à faire pour encourager les entreprises et leur donner les moyens de créer des solutions innovantes en faveur du progrès vers les ODD, et ce à une échelle et à un rythme suffisamment important pour avoir un impact sur le long terme. Les investissements nécessaires sont aussi gigantesques. Les États et le secteur public ont, bien sûr, un rôle central en matière de financement mais le secteur privé dispose d'un potentiel bien plus important encore. Le monde de la Finance, et notamment l'industrie de la gestion d'actifs, peut, et doit, orienter les flux de capitaux privés vers les entreprises qui produisent des biens et des services contribuant positivement aux ODD. Les gestionnaires d'actifs peuvent aussi inciter les entreprises en retard à adapter leur modèle économique en faveur des ODD. In fine, l'industrie de la gestion d'actifs a la capacité de générer un impact durable positif pour tous.

Quelles sont les ambitions d'Aviva Investors France ?

BB : Avec le vieillissement des populations, le changement climatique mais aussi la digitalisation de nos économies, nous devons faire preuve d'une ambition sans précédent et accélérer notre stratégie d'Investissement Responsable. Nous intégrons déjà les critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans nos stratégies d'investissement et 17 de nos fonds ont obtenu le Label ISR français (à fin 2020) tandis que d'autres sont en cours de labellisation. Pour aller encore plus loin, certaines de nos stratégies reposent sur la contribution positive à certains ODD. Notre ambition est de développer cette gamme de fonds thématiques dits « à impact ». Les solutions d'investissement basées sur des ODD, c'est-à-dire sur des enjeux concrets et lisibles pour tout un chacun, peuvent, parallèlement à la recherche d'un rendement financier, donner du sens aux placements de nos clients, notamment dans la perspective de la constitution d'une épargne de long terme en vue de financer une retraite ou des projets de vie.

Comment les ODD sont-ils intégrés dans un processus de gestion ?

Sophie Rahm : Tout d'abord, pour assurer une meilleure lisibilité, nous avons classé ces 17 ODD en trois piliers durables qui définissent notre stratégie produits : l'amélioration des conditions de vie des individus, la préservation des ressources de la planète et l'atténuation des effets du changement climatique. Notre équipe de recherche thématique travaille avec nos équipes de gestion pour développer des stratégies d'investissement capables d'accompagner la transition vers un avenir durable axées sur ces trois piliers. Par ailleurs, nous nous appuyons sur ISS-OEKOM comme fournisseur de données d'impact. ISS-OEKOM offre une bonne couverture des émetteurs et la méthodologie que nous jugeons la plus adéquate sur le marché pour déterminer l'impact d'une entreprise sur les ODD.

Comment sélectionnez-vous les entreprises ?

SR : À la lumière de la stratégie ou de la thématique d'investissement d'un fonds, l'équipe de gestion va sélectionner des entreprises dont les biens et les services ont un impact neutre ou positif sur les ODD, et ce sur la base des scores fournis par ISS OEKOM. Cette sélection s'inscrit dans une démarche globale d'investissement responsable. En amont de l'analyse des scores ISS OEKOM, un filtre d'exclusion est appliqué pour éliminer les secteurs incompatibles avec les ODD (tabac, énergies fossiles, entreprises ayant des problèmes réputationnels). Une fois les entreprises pré-sélectionnées, l'équipe de gestion affine sa sélection sur la base des critères financiers mais aussi extra-financiers (ESG). Sélectionner des entreprises apportant des solutions pour atteindre les ODD, c'est aussi s'assurer que leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont satisfaisantes.

Quels sont les développements encore nécessaires ?

SR : Nous souhaitons développer la granularité des indicateurs fournis dans nos reportings d'impact, pour mieux évaluer la contribution d'un portefeuille aux ODD. Même si des progrès sont perceptibles, il est encore difficile d'accéder aux données de durabilité des entreprises, de les analyser et donc de distinguer les bons des mauvais élèves. Nous allons nous appuyer sur la World Benchmarking Alliance (WBA), dont le Groupe Aviva est un membre fondateur. La WBA développe, à travers une approche innovante, des indices internationaux de référence, gratuits et publics, qui classent les entreprises en fonction de leur performance durable et de leur contribution aux ODD. Plusieurs indices ont déjà été lancés en 2020, dont le Corporate Human Rights Benchmark. Nous souhaitons aussi pouvoir utiliser les classements et les scores de ces indices dans notre méthode d'intégration des critères ESG et nos activités d'engagement.



La World Benchmarking Alliance

Lancée en septembre 2018, à l'initiative de la Fondation des Nations Unies, la Business and Sustainable Development Commission (BSDC), l'Index Initiative et le Groupe Aviva, la World Benchmarking Alliance (WBA) a pour mission de fournir à tous des informations sur la contribution des entreprises aux ODD. Pour cela, la WBA développe, grâce à une approche novatrice, des indices internationaux de référence, gratuits et publics.

Pour définir ces indices, la WBA a regroupé les 17 ODD en 6 axes de transformation nécessaires (social, alimentation et agriculture, climat et énergie, circulaire, inclusion numérique, système financier) et identifié 2 000 entreprises "clés" dans 74 pays et représentant un chiffre d'affaires total de 43 000 milliards de dollars, qui joueront un rôle essentiel dans la réalisation ou non des ODD. La démarche de la WBA s'appuie sur « la théorie du

changement » : notées et classées publiquement, ces entreprises seront incitées à améliorer leurs pratiques et aligner leur modèle économique sur les ODD, qu'elles soient parmi les retardataires mais aussi parmi les leaders.

La WBA a notamment lancé en 2020 ses premiers indices de référence pour évaluer les progrès réalisés par les 2 000 entreprises sur les axes de transformation nécessaires pour atteindre les ODD, dont le Corporate Human Rights Benchmark. Cet indice inédit, dont Aviva Investors est un contributeur majeur, consiste à évaluer et classer les entreprises cotées selon leur niveau de maîtrise des enjeux liés aux droits humains. D'autres indices suivront d'ici à 2023 notamment sur l'égalité homme-femme et l'agriculture.

VI. Nous agissons contre le changement climatique

Le changement climatique est le plus grand échec historique des marchés financiers. Les concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère ont augmenté 17 fois plus vite au cours des deux derniers siècles qu'au cours des deux cents années précédentes, et nous approchons rapidement de la zone de non-retour.

Actuellement, le coût réel d'une activité non durable n'est pas évalué de manière adéquate. C'est pourquoi les entreprises peuvent avoir des comportements nuisibles à l'environnement et à la société, sans que cela ait de conséquences importantes pour elles.

D'autres problèmes systémiques sont intimement liés au changement climatique. Une biodiversité florissante favorise l'atténuation et l'adaptation, mais la hausse des températures exacerbe la perte de biodiversité. Les inégalités et les violations des droits de l'homme sont amplifiées par le changement climatique parce qu'il pénalise de manière disproportionnée des personnes déjà marginalisées.

L'inaction a des conséquences dévastatrices. L'objectif de l'Accord de Paris de 2015, qui vise à prévenir les effets les plus catastrophiques du changement climatique, est de limiter le réchauffement à deux degrés Celsius, voire moins. Cependant, malgré une baisse des émissions de CO₂ en 2020 en raison de la crise sanitaire Covid-19, les recherches des Nations Unies montrent que nous nous dirigeons vers une augmentation des températures de plus de trois degrés Celsius.⁵

Pour être à la hauteur des enjeux, Aviva a choisi d'être signataire de la campagne Objectif Zéro sous la houlette de la COP26 via la « **Net-Zero Asset Owner Alliance** » (Aviva plc) et la « **Net-Zero Asset Managers Initiative** » (Aviva Investors) ; nous prenons donc notre part dans la réalisation de l'objectif « net zéro » et alignons notre modèle économique sur l'Accord de Paris. Aviva Investors a également mis à profit ses années d'expérience de dialogue avec les responsables politiques, les instances décisionnaires et les parties prenantes, souvent en collaboration avec d'autres investisseurs pour avoir un discours qui porte. Notre objectif est de mettre en évidence les dysfonctionnements de marché auxquels les intervenants ne peuvent pas remédier seuls et qui nécessitent des mesures réglementaires efficaces.

Une feuille de route ambitieuse pour Aviva France

Aviva Investors France continue d'accompagner Aviva France dans la déclinaison de sa feuille de route ESG et Climat. Les objectifs sont multiples :

- Réduire l'intensité carbone de son portefeuille d'investissements de 25% à horizon 2025. Cet engagement s'inscrit dans le plan stratégique à 3 ans d'Aviva France
- Poursuivre l'amélioration tendancielle des scores ESG de son portefeuille d'investissements
- Investir au minimum 500 millions d'euros en actifs verts⁶ par an sur les 5 prochaines années
- Piloter efficacement les dispositifs opérationnels pour atteindre les objectifs de la Net Zero Asset Owner Alliance.
- Améliorer la couverture des outils ESG-Climat. Aviva France cherche à perfectionner ses outils d'analyse ESG-Climat afin de couvrir plus de classes d'actifs et d'étendre le périmètre d'émissions pour intégrer les données de scope 3. Aviva France vise également à développer une stratégie d'alignement pour les investissements dans les obligations d'Etat.
- Développer l'intégration des enjeux de biodiversité. Aviva France continue à développer sa compréhension de la biodiversité, à la fois sur l'impact et sur les risques liés à ses investissements. L'intégration de métriques pertinentes permettra de se positionner sur des engagements et objectifs spécifiques à la protection de la biodiversité.
- Renforcer l'impact positif des investissements. Aviva France poursuit le déploiement de nouvelles solutions d'impact pour ses produits d'épargne, et l'amélioration permanente de nos méthodologies de mesure.
- Former l'ensemble des réseaux de distribution sur les sujets climatiques. Une partie importante des investissements (26%) est actuellement gérée en Unités de Compte dont l'allocation dépend en grande partie des préférences d'investissement de ses clients. Aviva France forme ses réseaux de distribution sur les sujets ESG et Climat afin d'orienter efficacement les clients, compte tenu de leurs préférences, vers des produits compatibles avec les objectifs de neutralité carbone. Dès 2022, Aviva France animera des sessions de formation dans le cadre du groupe de travail « Académie ESG » que nous avons lancé cette année.
- Améliorer la mesure de l'empreinte environnementale de actifs réels. Aviva France poursuit ses efforts en matière d'intégration ESG pour les investissements immobiliers, notamment en se concentrant sur l'identification des risques physiques et la collecte des données ESG à travers différents partenariats récents, dont un avec la société Carbon Intelligence.

5. Emissions Gap Report 2020, UNEP, December 2020

6. L'investissement vert qualifie un investissement ayant pour objectif de favoriser la transition énergétique et d'atténuer l'empreinte écologique. Au sein d'Aviva France, nous considérons comme vert les investissements suivants : Obligations vertes / Obligations sustainable / Obligations « sustainability-linked » / Obligations sociales / Projets d'infrastructure et transport bas-carbone (Solaire, éolien onshore et offshore, équipements d'efficacité énergétique, conversion de déchets en énergie, hydrogène vert, stockage sur batteries électriques, stations de véhicules électriques et de transports public bas-carbone) / Actif immobilier bénéficiant d'une certification ou d'un label / Fonds de relance / Gamme de fonds Climate Transition

4. L'information à destination des clients

Nous communiquons, avec le soutien de notre équipe dédiée GRI, sur nos différentes initiatives visant à promouvoir l'intégration des considérations ESG dans la gestion. La transparence sur notre philosophie ESG, sur les méthodes et outils que nous utilisons ainsi que sur les performances ESG de nos portefeuilles est indispensable à la réalisation de cet objectif.

Nous mettons à disposition de nos clients les documents suivants :

- Le rapport ESG détaillant la performance du fonds sur un nombre d'indicateurs ESG pour les fonds ISR. Nous avons élaboré un rapport ESG résumant les principales caractéristiques ESG et indiquant les notes E, S et G du portefeuille. Ce rapport ESG est disponible sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nos-expertises/nos-fonds/sicav-et-fcp-de-droit-francais/>
- La politique de vote et d'engagement, mise à jour annuellement, détaille notre position et nos attentes en termes de gouvernance d'entreprise. Cette politique ainsi que le détail du vote par AG sont disponibles sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable/policies-and-documents/>
- Le rapport « Responsible Investment Annual Review » compilé par notre équipe GRI et résumant l'ensemble de nos activités à caractère ESG dans l'année écoulée. Ce rapport est disponible sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable/policies-and-documents/>



5. Liste des OPC concernés par la prise en compte des critères ESG

Les fonds concernés par la mise à disposition d'informations ESG sur les investissements (OPC dont les encours dépassent 500M d'euros) sont présentés ci-dessous. Nous détaillons également ces mêmes informations pour 11 autres fonds qui n'atteignent pas ce seuil d'encours mais qui bénéficient d'un label ISR ou LuxFLAG.

Tous les fonds d'Aviva Investors France excluent les sociétés impliquées dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel (MAP) et de bombes à sous munitions (BASM), conformément aux conventions d'Ottawa et d'Oslo et selon les recommandations de l'AFG.

Par ailleurs, dans le cadre de notre démarche ESG, une nouvelle politique d'exclusion a été approuvée par Aviva Investors interdisant aux gérants de portefeuilles d'investir dans les entreprises impliquées dans la fabrication d'Armes Controversées et d'Armes à feu à usage civil (armes à feu à usage civil, armes biologiques et chimique, armes nucléaires, armes à base d'uranium appauvri, armes incendiaires, armes à laser aveuglantes et à éclats non localisables).

Le tableau ci-dessous résume les considérations ESG prises en compte par les fonds dont les encours dépassent 500M d'euros (au 31 décembre 2020). Il renseigne là où s'applique :

- Une exclusion du secteur du Tabac pour les fonds dédiés au client Aviva France; le désinvestissement graduel relatif au tabac a été introduit en 2017, le groupe ayant estimé que soutenir cette industrie par le biais de ses investissements était incompatible avec ses valeurs d'assureur responsable ;
- Une gestion ISR, qui réduit l'univers d'investissement par l'élimination des émetteurs les moins bien notés en ESG ;
- Un label ISR octroyé par un organisme indépendant et soutenu par le Ministère de l'Economie et des Finances français ; en 2020 4 fonds supplémentaires ont obtenu le label ISR.

Graphique 7 : Liste des OPC supérieurs à 500M d'euros au 31/12/2020

OPC	Type de fonds	Encours (M euros)	% Total OPC	Type	Exclusion armes controversées	Exclusion Tabac	Gestion ISR et/ou thématique	Label ISR	Vote	Score ESG 2020	Score ESG 2019	Intensité carbone 2020	Intensité carbone 2019
Afer-Sfer	ouvert	5,035	4.4%	Diversifié	☑				☑	6.72	7.26	152.48	120.21
Aviva Repo	dédié	3,259	2.8%	Taux	☑	☑	☑	☑		7.77	7.51	82.90	141.42
Aviva Monétaire ISR CT	ouvert	2,846	2.5%	Taux	☑		☑	☑		7.66	7.56	160.70	176.70
Afer Actions Euro ISR	ouvert	2,194	1.9%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.68	7.45	136.70	128.57
Aviva Monétaire ISR	ouvert	1,701	1.5%	Taux	☑		☑	☑		7.85	7.43	86.40	165.66
Aviva Investors Valorisation	ouvert	1,103	1.0%	Diversifié	☑				☑	6.94	6.55	152.46	131.10
Aviva Investors Conviction	ouvert	1,095	1.0%	Diversifié	☑				☑	7.38	6.84	158.09	141.80
Aviva Amérique	ouvert	952	0.8%	Actions	☑				☑	6.05	6.04	96.14	113.33
Afer Actions Monde	ouvert	946	0.8%	Actions	☑				☑	6.49	6.33	105.14	112.82
Faraday	dédié	946	0.8%	Diversifié	Partielle				☑	6.42	6.67	145.61	162.53
Aviva Conviction Patrimoine	ouvert	910	0.8%	Diversifié	☑				☑	7.38	6.84	158.09	127.08
Afer Actions Amérique	ouvert	777	0.7%	Actions	☑				☑	6.04	6.07	95.56	114.36
Aviva Investors Reserve Euro Climat	dédié	736	0.6%	Actions	☑	☑	☑		☑	7.63	7.44	126.95	132.61
Aviva Messine 5	dédié	730	0.6%	Diversifié	☑	☑	☑		☑	7.90	7.59	120.89	181.12
Aviva Valorisation Patrimoine	ouvert	663	0.6%	Actions	☑				☑	6.94	6.55	152.46	141.80
Euro Valeur M (délégation de gestion financière)	ouvert	627	0.5%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.49	7.58	136.20	136.11
AFER Diversifié Durable	ouvert	596	0.5%	Diversifié	☑		☑	☑	☑	7.33	7.53	158.90	131.12
Aviva Investors Japon ISR	ouvert	587	0.5%	Actions	☑		☑	☑	☑	6.49	6.12	79.90	93.97
Aviva Structure Index 1	dédié	506	0.4%	Taux	☑	☑	☑			6.91	7.26	137.40	155.94

Source: Aviva Investors France au 31/12/2020

Graphique 8 : Liste des OPC sous gestion ISR et/ou thématique ayant obtenu le label et inférieurs à 500M d'euros au 31/12/2020

OPC	Type de fonds	Encours (M euros)	% Total OPC	Type	Exclusion armes controversées	Exclusion Tabac	Gestion ISR et/ou thématique	Label ISR	Vote	Score ESG 2020	Score ESG 2019	Intensité carbone 2020	Intensité carbone 2019
Aviva Investors Actions Euro	ouvert	307	0.3%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.43	7.5	127.4	134.97
Aviva Investors Climate Transition European Equity	ouvert	271	0.2%	Actions	☑	☑	☑	☑	☑	7.25	7.39	179.8	140.82
Aviva Grandes Marques ISR	ouvert	253	0.2%	Actions	☑		☑	☑	☑	6.64	6.78	67.2	63.64
Aviva Actions Euro ISR	ouvert	228	0.2%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.68	7.5	135.7	122.97
Aviva Investors Euro Credit Bonds ISR	ouvert	124	0.1%	Taux	☑		☑	☑		7.98	7.61	151.3	149.42
Aviva Investors Valeurs Europe	ouvert	115	0.1%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.64	7.34	131	86.37
Aviva Investors Small & Mid Caps Euro	ouvert	93	0.1%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.02	6.56	135	192.19
UFF Euro-Valeur 0-100 A ISR	ouvert	62	0.1%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.5	7.58	135.18	136.11
Aviva Actions Europe ISR	ouvert	59	0.1%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.64	7.34	131	86.37
Aviva Croissance Durable ISR	ouvert	49	0.0%	Diversifié	☑	☑	☑	☑	☑	7.63	7.54	99.5	93.07
UFF Euro-Valeur 0-100 ISR	ouvert	36	0.0%	Actions	☑		☑	☑	☑	7.5	7.58	135.18	136.11

Source: Aviva Investors France au 31/12/2020



6. Les initiatives de place

En participant aux réflexions sur la réforme des marchés, nous cherchons à corriger certains dysfonctionnements tels que l'insuffisance des publications d'entreprises sur les risques ESG et le changement climatique aux niveaux national, européen et international afin que les politiques en vigueur aient des répercussions favorables à long terme.

Ces ajustements doivent être coordonnés aux niveaux national, régional et international en définissant des principes d'action mobilisateurs et harmonisés afin de transformer de manière radicale l'intégralité du système financier.

Le Groupe Aviva et ses filiales de gestion Aviva Investors (y compris Aviva Investors France) participent à de nombreux groupements d'intérêts qui œuvrent pour une meilleure prise en compte des considérations ESG dans les décisions d'investissement. La plupart d'entre elles comprennent un volet climatique fort. On peut citer :

- Pacte mondial des Nations Unies
- Net Zero Asset Owner Alliance
- Net Zero Asset Manager Initiative
- Caring for Climate
- Principes pour une Assurance Responsable (PSA)
- UNEP-FI
- Carbon Disclosure Project (CDP)
- ClimateWise Principles
- The World Benchmarking Alliance (WBA)
- Asset Owners Disclosure project
- RE100
- Modern Slavery Act (Royaume-Uni 2015)
- Insurance Development Forum Insurance Advisory Council
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)
- Climate Neutrality Now Commitment
- Montreal Pledge
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- International Corporate Governance Network (ICGN)
- Financial Stability Board
- Taskforce on Climate-related Financial disclosure (TCFD)
- EU High-Level Expert Group (HLEG) on Sustainable Finance
- UK Sustainable Investment and Finance Association
- European Sustainable Investment Forum (EUROSIF)
- Forum de l'Investissement Responsable (FIR)
- US SIF
- Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Investor Network on Climate Risk (CERES)
- Climate Action 100+
- Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)
- Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)
- FAIRR Foundation



La participation à ces différentes initiatives reflète notre conviction qu'il est nécessaire d'influer sur les pratiques de place et d'aider à l'établissement de nouvelles normes.

De nombreuses situations laissent entrevoir des défaillances de marché où le coût pour la société d'un investissement excède la valeur financière qu'il génère, comme par exemple dans le cas d'activités fortement émettrice en gaz à effet de serre. Force est de

constater que les mécanismes de marché actuels, aussi ambitieux qu'ils soient, offre une réponse très limitée. C'est pourquoi le groupe Aviva défend les politiques publiques et les réglementations relatives aux marchés financiers lorsque celles-ci visent à corriger de telles défaillances ; qu'il s'agisse de transparence des entreprises sur leurs risques ESG ou de la promotion de la finance durable auprès du grand public.

Graphique 9 : Vous nous avez vus en 2020

Nom de l'événement	Organisateur	Date
Rencontre Climat et Finance Durable	Option Finance	4 février 2020
Webinar : Le monde d'après	Agefi	14 mai 2020
Forum ESG & Impact Investing	Agefi	24 septembre 2020
European Investor Day	Agefi	3 novembre 2020
Rencontre ISR & Performance	Option Finance	10 décembre 2020

Source: Aviva Investors France au 31/12/2020





Avertissement

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est sis 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

Avant tout investissement dans les fonds présentés dans ce document, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Les fonds présentés dans ce document peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions.

Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays.

Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change.

En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription ; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

214548 - FA21/0129/30062022

Nous contacter

Pour plus d'information,
www.avivainvestors.fr

14, rue Roquépine
75008 Paris
info.fr@avivainvestors.com

